

Léman Express : un prolongement dans l'Ain



L'Association Rail Dauphiné Savoie Léman (ARDSL) veut faire du prolongement du Léman Express dans l'Ain une priorité.

Cette association qui représente les usagers du train vient d'écrire au Président de la Région Laurent Wauquiez, mais aussi à plusieurs élus et parlementaires de l'Ain. Une copie du courrier a aussi été transmise aux autorités vaudoises et genevoises. Objectif : prolonger la ligne au-delà de Bellegarde sur l'axe Annemasse Bourg-en-Bresse. L'ARDSL souhaite aussi développer les lignes dans le Pays de Gex.

La lettre ouverte de l'ARDSL :

Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez,
Madame la Sénatrice de l'Ain Florence Blatrix,
Madame la Sénatrice de l'Ain Sylvie Goy-Chavent,
Monsieur le Sénateur de l'Ain Patrick Chaize,
Madame la Députée de l'Ain Olga Givernet,
Monsieur le Député de l'Ain Damien Abad,
Monsieur le Conseiller d'Etat de Genève Pierre Maudet,
Madame la Conseillère d'Etat de Vaud Nuria Gorrite,

Le 20 octobre dernier, se sont rencontrés à Nantua, dans l'Ain, à l'initiative de l'association Rail Dauphiné Savoie Léman (ARDSL), les élus, Maires ou conseillers municipaux, des municipalités de Brion, Collonges, Corbonod, Culoz-Beon, Plagne, Le Poizat-Lalleyriat, Nantua, Nurieux-Volognat, Pougny, Saint Germain de Joux, Seyssel et de Valserhône. Cette rencontre a été organisée à la suite de l'annonce par le Ministre des Transports français, Monsieur Clément Beaune, que l'Etat acceptait de financer jusqu'à 50% des études visant à prolonger le Léman Express au-delà de Bellegarde-sur-Valserine en direction de Nurieux-Volognat.

Lors de cette rencontre, l'ARDSL a présenté un plan de développement ambitieux mais réalisable du Léman Express qui bénéficierait autant aux pendulaires qu'aux voyageurs de loisir, que ce soit pour des trajets France-France, Suisse-Suisse, ou transfrontaliers.

Le projet vise à :

1. Prolonger le Léman Express au-delà de Bellegarde-sur-Valserine en direction de Nurieux-Volognat. Les gares de Moulin-de-Charix, Nantua et Brion, devraient être réouvertes et des parc-relais devraient être réalisés à proximité.
2. Prolonger le Léman Express au-delà de Bellegarde-sur-Valserine en direction de Culoz. Les gares de Pymont et Genissiat devraient être réouvertes, celle de Seyssel-Corbonod modernisée et des parc-relais devraient être réalisés à proximité.

3. Développer l'axe Annemasse - Bellegarde-sur-Valserine - Bourg-en-Bresse, afin de relier tous les territoires susnommés à la préfecture de l'Ain.
4. Créer une nouvelle ligne sur l'emprise ferroviaire existant dite « pied du Jura » entre Bellegarde-sur-Valserine et Gex. Cette ligne nouvelle pourrait être réalisée en mode léger, dit « Tram-Train ». Une douzaine de haltes devraient être créés ou réouvertes, dont celle de Collonges-Fort-L'Ecluse et des parc-relais devraient être réalisés à proximité.
5. Prolonger la ligne de Tramway des Transports Public Genevois (TPG) de son terminus actuel du CERN jusqu'à Thoiry, via Saint-Genis-Pouilly et Sergy.

Tel que présents, le projet prévoit :

- Une cadence à l'heure des trains entre Culoz et Genève via Bellegarde-sur-Valserine.
- Une cadence à l'heure des trains entre Nurieux-Volognat et Genève via Bellegarde-sur-Valserine mais décalée de 30 minutes par rapport à ceux en provenance de Culoz, offrant ainsi une cadence à la demi-heure entre Bellegarde-sur-Valserine et Genève.
- Deux trains par heures supplémentaires entre La Plaine et Genève, offrant ainsi une cadence au quart d'heure entre La Plaine et Genève, comme indique dans le projet PRODES des CFF.

Ce projet, offrirait une véritable alternative au trafic motorisé individuel, que ce soit en France ou en Suisse. Il permettrait de réduire notablement les émissions de CO2 et la saturation des trajets routiers. Il participerait à la réalisation des objectifs climatiques auxquels la France et la Suisse se sont engagées lors de la COP de Paris. Les élus, nommés ci-dessous, souhaitent s'engager afin qu'un plan de mobilité ferroviaire soit décidé, selon ce projet, et que celui-ci puisse être inclus dans le plan français Etat-Région (CPER), ainsi que dans le plan de mobilité 2030 du Canton de Genève.

L'association Rail Dauphiné Savoie Léman se tient à disposition de toutes les instances politiques afin de partager ces projets de mobilité.